

DOSSIER Le budget communal



Le plan local d'urbanisme

Le Plan Local d'urbanisme se relance !

Après une pause de plusieurs mois et un changement de prestataire technique pour accompagner la Commune dans cette tâche, la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme est relancée. En outre, au vu des changements législatifs récents au travers de la Loi Climat et Résilience promulguée le 22 août 2021 demandant toujours plus de rigueur en matière de sobriété foncière, nous sommes dans l'obligation à nouveau de réfléchir notre projet de planification en profondeur. Les élus bressauds sont dans l'obligation de réfléchir à nouveau en profondeur sur un projet de planification.

Le Plan Local d'Urbanisme, qu'est-ce que c'est ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme réglementaire, opposable aux tiers.

Celui-ci fixe les règles visant à organiser et à maîtriser l'utilisation et l'occupation des sols applicables à chaque terrain, dans le respect de l'intérêt général et de la promotion du développement durable.

La concrétisation d'un PLU est une procédure longue à mettre en place dans une commune, s'échelonnant sur plusieurs années.

Il s'agit d'une démarche progressive, en plusieurs étapes :

- La procédure de PLU débute par l'élaboration d'une phase de diagnostic qui doit être aujourd'hui actualisé.
- Ce portrait du territoire va ainsi permettre d'en dégager les grands enjeux qui trouveront leur traduction, en phase 2, dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce dernier énoncera le projet politique, autrement dit l'engagement que pris par les élus auprès des administrés.

Cette feuille de route est ensuite déclinée, en phase 3, dans les différentes pièces du PLU, que sont le document de zonage, le règlement écrit et l'orientation d'aménagement et de Programmation. L'ensemble de ces éléments et des choix retenus vous seront présentés au fur et à mesure de l'avancée de la reprise du projet de PLU.

Le PLU se doit avant tout d'être l'expression d'un projet d'intérêt général, global et durable de territoire pour les années à venir, tout en veillant à prévenir les incidences éventuelles sur l'environnement.

Le PLU, une démarche concertée

Le nouveau projet de PLU ne peut pas se construire sans l'avis et l'information de nos concitoyens. Aussi, la reprise de la révision du PLU doit constituer un temps fort de démocratie locale. Vous serez ainsi tenus informés de l'avancée de la démarche. Vous trouverez plusieurs occasions de donner votre avis au cours des différentes phases du projet : le PLU pour construire l'avenir du territoire.

- Un registre de concertation est actuellement mis à votre disposition au secrétariat général aux heures d'ouverture* au public de la mairie. Vous pouvez donc, dès à présent, nous faire part de vos remarques, de vos attentes et de vos interrogations. 
- Plusieurs publications vous informeront de l'avancée du projet sous la forme de plusieurs feuillets, publiés dans le bulletin municipal ou encore sur le site internet de la commune. 
- Une exposition mobile qui vous présentera les différentes pièces du dossier de PLU. 
- Deux réunions publiques organisées à des étapes clés du PLU et ouvertes à tous pour vous présenter le projet et les choix retenus dans le cadre de ce projet. Sans oublier, l'enquête publique en toute fin de procédure et au cours de laquelle vous pourrez faire part de vos doléances auprès du commissaire enquêteur. 

* **Mairie de La Bresse : horaires d'ouverture : de 9 h -12 h 15 et 14 h à 17 h du lundi au vendredi.**

4

Vivre ensemble

5-11

Actualités

11

Cinéma

12

Infos sympas

13-21

Dossier

Le budget communal

22

Tribune

23-30

Dans le Rétro

31

Infos Pratiques

32

Agenda

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSEINFOS - N° 407

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

MAI 2023

Directeur de la publication

Yannick Daniélou

Administration, rédaction, publicité

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

bulletin@labresse.fr

Mise en Page

Atelier VOOVOYEZ

Impression

SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo

Mairie de La Bresse, écoles, OTC
et associations diverses.

Tirage

2500 exemplaires



Bressaudes, Bressauds,

Le 27 mars dernier, le Conseil municipal a approuvé les comptes administratifs et de gestion de l'année 2022 et voté le budget primitif de l'année 2023.

Je rappelle que l'élaboration du budget c'est un travail d'équipe, c'est le recensement des besoins par les services avec l'élu de référence, puis proposition et débat avec tous les membres de la commission finances composée de tous les conseillers municipaux, et enfin, le vote en séance de Conseil municipal.

Lors de cette commission, tous les élus reçoivent une édition complète de tous les comptes comptables, édition papier qui reprend notamment le réalisé de l'année et le budget proposé. Tous les élus peuvent demander des explications sur telle ou telle ligne, c'est bien le but d'une commission de travail comme celle des finances.

La suspicion de membres de la minorité est intolérable. Nous travaillons tous dans un même but, un budget réfléchi, avec des projets de travaux et de réalisations pour le bien-être de toutes et tous.

Vous pourrez en découvrir les grandes lignes dans le dossier de ce bulletin ; la liasse comptable détaillée de ce budget est consultable en mairie, ou sur le site internet de la commune, et nous sommes à votre disposition pour toutes précisions supplémentaires.

Fin 2022, le Comité d'organisation du Festival international Camille Claudel a choisi de passer le Festival en biennale. Il n'y aura donc pas de Festival en 2023 mais le prochain sera en 2024.

Toutefois, une nouvelle animation va se dérouler pendant ce mois de mai, le week-end de l'Ascension : le salon d'artisanat d'art. Ce salon permettra à de nombreux artisans talentueux de nous faire partager leur passion, leur art, et répondra à vos attentes.

Au vu de la sécheresse et de cet énorme incendie qui vient déjà de se déclarer dans les Pyrénées, il est rappelé à tous que les consignes préfectorales et communales qui ne manqueront pas d'être promulguées devront obligatoirement être respectées ; les pluies actuelles ne garantiront certainement pas un été sans sécheresse, chacun doit en être conscient.

Profitez tous, petits et grands, des grands week-ends de ce mois mai, ce qui ne manquera pas de nous amener de nombreux visiteurs.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bien cordialement, Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse

Nouveau à La Bresse L'eau à la Bouche

Après 20 années dans leur magasin L'eau à la Bouche, Isabelle et Jean-Pierre passent la main à leur fille Chloé. Toujours avec des produits locaux et de qualité, rien ne va changer.

Et comme dit la citation « Une belle transmission c'est un commerce qui perdure ! ».

Tél. : 03 29 28 61 56 - 5 quai des Iranées



Bike Repair Vosges

Réparateur de vélo itinérant - À domicile ou au bureau

L'entretien de vos vélos sans vous déplacer

Un expert passionné à votre écoute - Conseils personnalisés

Devis gratuit

Particuliers - Professionnels - Collectivités

Guillaume Holin 06 62 56 57 43 - bikerepairvosges@gmail.com

BIKE REPAIR VOSGES
Professionnel du vélo itinérant

Réparateur de vélo itinérant
À domicile ou au bureau

L'entretien de vos vélos sans vous déplacer
Un expert passionné à votre écoute
Conseils personnalisés
Devis gratuit

Particuliers - Professionnels - Collectivités

Guillaume Holin 06 62 56 57 43 bikerepairvosges@gmail.com
<https://www.facebook.com/BikeRepairVosges> <https://www.instagram.com/bikerepairvosges>

Objets trouvés

Chaque année, la police municipale récupère des dizaines d'objets trouvés, qui sont ensuite stockés.

Pour déclarer une perte ou un objet trouvé, un fichier est à remplir et à renvoyer à policemunicipale@labresse.fr

Il est téléchargeable ici :



<http://www.labresse.fr/divers>

Vous pouvez également vous rendre en Mairie (à la Police Municipale).



Vie communale

Travaux

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la CCHV détient la compétence eau et assainissement sur notre territoire. Les agents des services des Eaux de Cornimont et La Bresse se sont portés volontaires pour apporter leur savoir-faire technique et matériel en recherche de fuite, sur la commune de Rochesson qui ne dispose pas de cet équipement.

A l'aide de deux appareils d'écoute acoustique à la détection de fuite, ainsi que de 12 enregistreurs de données, une quarantaine de vannes ont pu être analysées. Une fuite estimée à 1 m³/h a été localisée sur une antenne en PEHD de diamètre de 50 mm dans les environs du centre-ville. Les agents de Rochesson procéderont à la réparation de cette dernière. Peut-être que cette fuite trouvée en ce début de printemps évitera la rotation de camion-citerne cet été, en tous les cas cela n'en sera que bénéfique ! L'après-midi a permis aux agents présents de tisser des liens forts, et d'échanger sur leur savoir-faire et leurs exigences. Tous sont tombés d'accord sur le bénéfice qu'apportera le service des eaux intercommunal aux usagers, avec la volonté d'amélioration du service. Les agents présents sont prêts à reproduire ce genre d'opération en veillant toutefois à disposer de suffisamment de temps dans leurs villes respectives, afin de maintenir une qualité de service aux usagers élevée.

Pour rappel



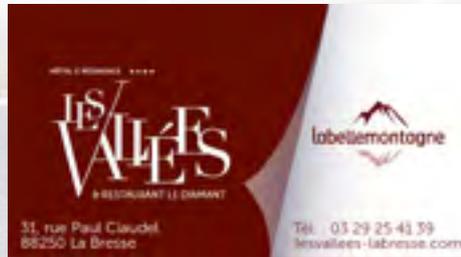
Le service population et la police municipale ont été déplacés fin avril, dans le cadre des travaux d'aménagement. Le service population se trouvera dans la salle du Champstel (accès par l'arrière de la Mairie), et la police municipale, dans les bâtiments de la halle patinoire.



▲ Un nouveau point d'apport volontaire a été installé route de Volage

ACTUALITÉS

Vie communale



Commerces

Les commerces ci-dessous restent ouverts pendant la durée des travaux du rond-point des Champions, pour le plus grand plaisir de leur fidèle clientèle.
Stationnements possibles :
 Sur les propres emplacements des commerçants, aux parkings situés "Sports Passions" et "Chez Pierre" et au parking récemment aménagé par la commune, rue de la Claireie.

Maison de services au public



Suite à des soucis organisationnels, les rendez-vous sollicités dans le local de la Maison de La Bresse sont proposés, dans l'immédiat, dans les locaux de l'antenne France Services de Saulxures-sur-Moselotte, situés au : 87 Rue du collègue

Contact : 03 29 24 96 46

Horaires : Mardi de 8 h 30 à 12 h

Mercredi et Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 13 h 30 à 17 h



Vie communale

CCHV

La semaine du paysage aura lieu du 27 mai au 4 juin 2023.

Elle se déroulera sur le territoire de deux communautés de communes, celle de Gérardmer Hautes Vosges et celle des Hautes Vosges, avec plus de 80 animations et expositions qui se dérouleront dans 22 communes.

Cette édition est construite autour du thème « paysages d'énergies ».

Faisant référence aux êtres humains qui travaillent le paysage et qui l'entretiennent, ainsi qu'aux sources d'énergies qui ont façonné notre territoire et nos modes de vies, cet évènement permettra à chacune et à chacun de se construire un imaginaire où convergeraient énergies et paysages, au sein d'un monde en mutation.

Nouveau !

Les inscriptions se feront désormais en ligne, sur le site internet de la CCHV. À partir du mardi 2 mai, à 9 h, rendez-vous sur www.cchautsvosges.fr, cliquez sur l'actualité de la « semaine du paysage », consultez le programme et inscrivez-vous à une ou plusieurs animations en toute simplicité.

Un petit dépliant sera mis à votre disposition dans les établissements publics et les commerces, il remplacera le programme qui était auparavant distribué dans votre boîte aux lettres.

Si vous n'utilisez pas internet, il vous sera toujours possible de vous inscrire en appelant la CCHV (03 29 24 02 88) ou en vous rendant à l'accueil à Cornimont (24 rue de la 3^e DIA).



Complexe Piscine Loisirs

Horaires du lundi 1^{er} mai au vendredi 7 juillet 2023

Horaires

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20

Site internet : www.labresse.net

E-mail : accueil-piscine@cchautsvosges.fr

LEÇONS DE NATATION : (entrées piscine en sus) avec inscriptions directement auprès du Maître-Nageur

SAUNA-HAMMAM :

Réservation au moins 1 h à l'avance sur les créneaux indiqués.

Par téléphone : 03 29 26 21 20

par mail : accueil-piscine@cchautsvosges.fr

Le tableau indique les horaires d'ouverture des vestiaires.

Les bassins ferment 15' avant la fermeture,

le toboggan et le bain à bulles 30' avant.

Prévoir une pièce de 1€ pour le casier vestiaire.

Les shorts, caleçons, bermudas et assimilés ne sont pas autorisés.

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	Activités (sur réservation)
Lundi 1, 8 et 29 mai fermé			Aquagym de 17 h à 17 h 45 Aquatrainning avec coach de 18 h à 18 h 45
Mardi	16 h 30 à 19 h	16 h 30 à 18 h 30 sur réservations	Aquapalme de 19 h à 19 h 45 Club de triathlon de 17 h 45 à 19 h 45
Mercredi	10 h à 13 h / 15 h à 19 h		Club enfant (4/12 ans) de 14 h à 14 h 45 Location 1 h bike entre 15 h et 16 h Aquagym de 19 h à 19 h 45
Jeudi	16 h 30 à 19 h		Aquagym de 12 h 15 à 15 h
Jeudi 18 mai	14 h à 18 h		
Vendredi	16 h à 20 h espace ludique fermé à partir de 19 h	16 h à 19 h 30 sur réservations	Séniors de 15 h à 16 h Location 1 h bike entre 16 h 30 et 17 h 45 Aquatrainning de 19 h à 19 h 45 Club de triathlon de 17 h 45 à 19 h 45
Samedi	10 h à 13 h / 14 h à 18 h	15 h à 17 h 30 sur réservations	Club de triathlon de 17 h 45 à 19 h 45 Natation adulte entrainement de 16 h à 17 h 30
Dimanche	10 h à 13 h		natation adulte entrainement de 10 h à 11 h 30
Dimanche 7 et 28 mai	10 h à 13 h / 14 h à 18 h		natation adulte entrainement de 10 h à 11 h 30

Vie communale Maison des Loisirs et de la Culture

Citoyens et engagés ! Une jeunesse active pour construire la société de demain

La MLC, en partenariat avec Asil'Accueil 88, poursuit son cycle de retours d'expériences/débats, qui a pour vocation de susciter l'engagement des jeunes dans les associations.

Engagés dans l'environnement, le sport, la protection civile, l'humanitaire, ou le service à la personne, les bénévoles des associations sont là pour vous expliquer leurs choix et la place de cet engagement dans leur construction personnelle.

Après les volets précédents, ce troisième volet sera consacré à l'engagement vers le sport.

Qu'ils soient jeunes ou moins jeunes, hommes ou femmes, d'origine étrangère ou non, compétiteurs ou amateurs, entraîneurs ou accompagnateurs, handicapés physiques ou mentaux, pratiquant un sport individuel ou collectif, ils ont tous un point commun : le sport en partage.

Quoi de plus fédérateur que cette pratique qui relie les femmes, les hommes et les enfants entre eux. Quête de performance ou recherche de bien-être, le sport reste un immense terrain de liberté et de rencontre avec soi-même.

Cette soirée se déroulera le 12 mai 2023 à 20h.

Géraldine Bernal (Asil'Accueil 88), Sylvie Géhin (MLC), Gérard Dumaine (association sportive la Bressaude), Nicole Colonia, Hugo Aubert (responsables jeunesse MLC) et tous les ados.



Buvette du 13 juillet

Moment incontournable sur la commune, le bal du 13 juillet est agréable pour tous. Cette année, si vous souhaitez tenir la buvette du bal, vous pouvez prendre contact auprès du service communication ou par mail : animations@labresse.fr



Bourse aux plantes 2023

Dimanche 14 mai - 8 h à 12 h - Place du Champtel

Avec l'arrivée du printemps, les membres de l'Association des Jardiniers de La Bresse et tous les amateurs de jardinage préparent avec enthousiasme leurs plantations.

Ainsi, le dimanche 14 mai, ils renouvellent leur bourse aux plantes, moments d'échanges placés sous le signe de la convivialité.

Dès 8 h 30, toute personne disposant d'un surplus de plants, légumineux ou floraux, est invitée à venir les déposer sur le stand installé place du Champtel où elle trouvera peut-être le pied de tomate ou d'œillet d'Inde qui lui manque !

Jusqu'à 12 h, chacun pourra échanger ou acquérir des plants. Echanges d'expériences, conseils seront une source d'enrichissement réciproque. Les plants apportés seront soigneusement identifiés et conditionnés.

Manifestation gratuite et ouverte à tous.

Renseignements : 06 30 47 19 20 - lesjardiniers88250@gmail.com



Évènementiel

Le joli mois de mai à la Maison de La Bresse

Du côté des expos...

Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h.

Après deux mois entourée d'artistes au féminin, la Maison de La Bresse change de monde et fait place aux messieurs avec le sculpteur Jean-Marc Müller et les peintres André Hoblingre et Philippe Dieudonné.

Jean-Marc Müller et André Hoblingre

Du 13 mai au 2 juillet

Bercé dans une famille d'artistes, Jean-Marc a très tôt malaxé la terre, du jardin d'abord puis aux Beaux-Arts. C'est là, qu'il commence à fréquenter des artistes, à participer à des expositions et à travailler dans l'atelier du sculpteur Paul Belmondo à Paris. Doucement il trouve sa voie et donne vie à ses premières sculptures, en affirmant sa quête de stylisation et de simplification de l'essentiel. En référence à trois artistes : Pompon, Rodin et Claudel, il travaille sur le mouvement et l'équilibre des masses. Il aime apporter son propre rythme, sa respiration naturelle nullement liée à la précipitation de notre époque. Il y a une certaine volupté dans ses sculptures et c'est à travers la femme qu'il trouve une inspiration de sensualité.

André est un peintre réaliste et même hyperréaliste, son désir de création

nous transporte vers une vision plus complète et saisissante de la réalité. Son processus créatif est pragmatique, il peut se résumer ainsi : "un mariage subtil entre le sujet et les émotions qu'il provoque". On trouve dans ses œuvres les valeurs essentielles de la tradition et de l'authenticité. La figuration a la part belle dans ses œuvres. Son désir de transcender la réalité par le détail et la précision sont les éléments fondamentaux de son expression artistique. Il a le culte de l'effort et de la simplicité. Il cite souvent Léonard de Vinci qui disait "La simplicité est la sophistication suprême".



Philippe Dieudonné

Du 13 mai au 11 juin

Philippe est un peintre réaliste lui aussi mais dans un tout autre registre qu'André ! Son sujet de prédilection, c'est le métal et la rouille ! Il affectionne particulièrement le milieu automobile et s'est fait une spécialité dans la reproduction d'éléments de carrosserie. C'est un sujet original à traiter et cet artiste le fait avec tellement de talent et de précision que le visiteur croirait observer des photographies ! Son coup de pinceau reproduit la rouille avec brio si bien que ce matériau synonyme de vieillesse et de mise au rebut devient ici œuvre d'art. Une exposition qui plaira tout autant aux fans d'automobile que de peinture !

Évènementiel

Du côté des animations

La boîte à musique (en)chantée

Jeudi 18 mai - Halle patinoire 18 h 30 - Gratuit

Entrez dans la boîte à musique ! Théo, le maître de cérémonie à l'enthousiasme débordant, vous y réserve un accueil des plus dynamiques.

Remontez ensuite le mécanisme d'un coup de clé dorée, et Clotilde vous fera vibrer, grâce à ses notes de harpe, à la force de ses interprétations, à la douceur et à l'intensité de sa voix... Encore faut-il que ces deux-là arrivent à se mettre d'accord sur le programme ! Peut-être devrez-vous les y aider un peu... À mi-chemin entre le théâtre et la chanson, le divertissement et l'émotion, un spectacle à la fois drôle et magique. Un spectacle pour petits et grands, pour gros durs et petits sensibles, pour curieux et passionnés... Bref un spectacle qui plaira à tous sans nul doute !



Salon d'artisanat d'art

Jeudi 18 mai au dimanche 21 mai
Halle des Congrès - 10h - 18h

La Halle des Congrès va accueillir son premier salon d'artisanat d'art lors du weekend de l'Ascension. Une vingtaine d'artisans d'art présenteront le fruit de leur travail entre art et artisanat ancestral. Autant d'artisans que de pratiques : de la dorure à la marqueterie, en passant par le verre et les sculptures en matière végétale, sans oublier le textile et les bijoux. Autant d'artisans que de découvertes ! Ils auront également à cœur de partager leur savoir faire avec les visiteurs à travers des démonstrations et des ateliers pour certains. En parallèle de ce salon des animations viendront ponctuer le weekend.

Pour découvrir la liste complète des artisans d'art et le programme des ateliers et des animations, rendez-vous sur www.labresse.fr / www.maisondelabresse.fr / appli La Bresse Hautes Vosges

Les Bress'tivales : des concerts rock pour chauffer le printemps !

Samedi 27 mai - Halle Patinoire - dès 19h

Après un premier opus en demi-teinte en juillet 2022, Music Live Events et le service culturel de la mairie de La Bresse ne lâchent rien et vous proposent une deuxième édition des Bress'tivales, un rendez-vous rock en semi plein air mais en pleine ambiance.

Au programme de cette soirée, du rock, des saucisses et des sourires à la buvette !

En première partie, les Pepe Ly réveilleront le public. Plus que le deux-tête entêtant et têtu, animal et rebelle, c'est un son pop-rock français « pepe Ly-ien » avec l'énergie des Rita, du genre Brassens débridé avec des chansons originales...

A suivre Lovedrive, un Tribute qui reprend à la perfection les plus grands titres du célèbre groupe Allemand "Scorpions". Dès les premiers accords, vous ne ferez pas la différence avec les originaux... Venez constater par vous-même !

Sous la Halle patinoire de la Bresse, ces deux groupes vont mettre le feu ! Du Rock'n Roll comme on aime .

Tarif unique : 12€ / Gratuit pour les moins de 12 ans

Prévente : Super U et Maison de La Presse



MLC-Cinéma Grand écran Programme à partir du 3 mai 2023

Semaine du 3 au 9 mai



MON CHAT ET MOI – LA GRANDE AVENTURE DE RROÙ

Sortie : 5 avril 2023 (1h23). Aventure, Famille réalisée par Guillaume Maudatchevsky avec Capucine Sainson-Fabresse, Corinne Masiero, Lucie Laurent

Rroù est un chaton vif et curieux qui découvre la vie sur les toits de Paris. Son destin bascule lorsque Clémence, dix-ans, l'adopte et l'emmène dans sa maison de campagne au cœur des montagnes. Débute alors une extraordinaire aventure pour Clémence et Rroù, qui vont grandir ensemble, croiser la route de la mystérieuse Madeleine et vivre une merveilleuse histoire qui va les transformer à tout jamais.



SEPT HIVERS À TÉHÉRAN

Sortie : 29 mars 2023 (1h37). Documentaire réalisé par Steffi Niederzoll avec Zar Amir Ebrahimi, Reyhaneh Jabbari, Shole Pakravan

En 2007 à Téhéran, Reyhaneh Jabbari, 19 ans, poignarde l'homme sur le point de la violer. Elle est accusée de meurtre et condamnée à mort. A partir d'images filmées clandestinement, Sept hivers à Téhéran montre le combat de la famille pour tenter de sauver Reyhaneh, devenue symbole de la lutte pour les droits des femmes en Iran.



JE VERRAI TOUJOURS VOS VISAGES

Sortie : 29 mars 2023 (1h58). Drame réalisé par Jeanne Herry avec Adèle Exarchopoulos, Dalí Benssalah, Leïla Bekhti

Depuis 2014, en France, la Justice Restaurative propose à des personnes victimes et auteurs d'infraction de dialoguer dans des dispositifs sécurisés, encadrés par des professionnels et des bénévoles comme Judith, Fanny ou Michel.

Nassim, Issa, et Thomas, condamnés pour vols avec violence, Grégoire, Nawelle et Sabine, victimes de homejacking, de braquages et de vol à l'arrache, mais aussi Chloé, victime de viols incestueux, s'engagent tous dans des mesures de Justice Restaurative.

Sur leur parcours, il y a de la colère et de l'espoir, des silences et des mots, des alliances et des déchirements, des prises de conscience et de la confiance retrouvée... Et au bout du chemin, parfois, la réparation...

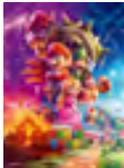


LES TROIS MOUSTIQUEAIRES : D'ARTAGNAN

Sortie : 5 avril 2023 (2h01). Aventure, Historique réalisée par Martin Bourboulon avec François Civil, Vincent Cassel, Romain Duris

Du Louvre au Palais de Buckingham, des bas-fonds de Paris au siège de La Rochelle... dans un Royaume divisé par les guerres de religion et menacé d'invasion par l'Angleterre, une poignée d'hommes et de femmes vont croiser leurs épées et lier leur destin à celui de la France.

Semaine du 10 au 16 mai



SUPER MARIO BROS – LE FILM

Sortie : 5 avril 2023 (1h32). Animation, Action, Aventure, Comédie, Famille réalisée par Aaron Horvath et Michael Jelenic

Alors qu'ils tentent de réparer une canalisation souterraine, Mario et son frère Luigi, tous deux plombiers, se retrouvent plongés dans un nouvel univers féérique à travers un mystérieux conduit. Mais lorsque les deux frères sont séparés, Mario s'engage dans une aventure trépidante pour retrouver Luigi. Dans sa quête, il peut compter sur l'aide du champignon Toad, habitant du Royaume Champignon, et les conseils avisés, en matière de techniques de combat, de la Princesse Peach, guerrière déterminée à la tête du Royaume. C'est ainsi que Mario réussit à mobiliser ses propres forces pour aller au bout de sa mission.



LES ÂMES SOEURS

Sortie : 12 avril 2023 (1h40). Drame réalisé par André Téchiné avec Benjamin Voisin, Noémie Merlant, Audrey Dana

David, lieutenant des forces françaises engagées au Mali, est grièvement blessé dans une explosion. Rapatrié en France, il souffre d'amnésie et commence une longue convalescence sous le regard dévoué de sa sœur Jeanne. Dans la maison familiale des Pyrénées, entre montagnes et lacs, Jeanne tente de raviver sa mémoire, mais David ne paraît pas soucieux de se réconcilier avec celui qu'il était.



LES COMPLICES

Sortie : 12 avril 2023 (1h38). Comédie réalisée par Cecilia Rouaud avec François Damiens, William Lebghil, Laura Felpin

Max, un impitoyable tueur à gages de cinquante ans, découvre qu'il a un problème : il sévauoit désormais devant la moindre goutte de sang. Son avenir dans la profession étant compromis, il va devoir se reconverter... Mais pas si simple quand sa seule compétence professionnelle est de tuer des gens... Ils se fait aider par un couple de jeunes voisins, Karim et Stéphanie, qui n'imaginent pas un instant à qui ils ont affaire... Max s'attache, malgré lui, au jeune couple, jusqu'à ce que son passé le rattrape...

Semaine du 17 au 23 avril



LA PLUS BELLE POUR ALLER DANSER

Sortie : 19 avril 2023 (1h32). Comédie réalisée par Victoria Bedos avec Brune Moulin, Philippe Katerine, Pierre Richard

Marie-Luce Bison, 14 ans, est élevée par son père dans une joyeuse pension de famille pour seniors dont il est le directeur. C'est bientôt la soirée déguisée de son nouveau collègue : son père ne veut pas qu'elle y aille... et de toute façon, elle n'est pas invitée. Mais poussée par Albert, son meilleur ami de 80 ans, Marie-Luce, s'y incruste, habillée en homme. Ce soir-là, tout le monde la prend pour un garçon... un garçon que l'on regarde et qui plaît. Elle décide alors de s'inventer un double masculin prénommé Léo pour vivre enfin sa vie d'ado. Bien entendu, à la maison, la relation avec son père se complique.



LA CONFÉRENCE

Sortie : 19 avril 2023 (1h48). Drame, Historique réalisé par Matti Geschonneck avec Philipp Hochmair, Johannes Allmayer, Maximilian Brückner

Au matin du 20 janvier 1942, une quinzaine de dignitaires de l'IF Reich se retrouvent dans une villa cossue, conviés par Reinhard Heydrich à une mystérieuse conférence. Ils en découvrent le motif à la dernière minute : ces représentants de la Waffen SS ou du Parti, fonctionnaires des différents ministères, émissaires des provinces conquises, apprendront qu'ils devront s'être mis d'accord avant midi sur un plan d'élimination du peuple juif, appelé Solution Finale. Deux heures durant vont alors se succéder débats, manœuvres et jeux de pouvoir, autour de ce qui fera basculer dans la tragédie des millions de destins.



DONJONS ET DRAGONS : L'HONNEUR DES VOLEURS

Sortie : 12 avril 2023 (2h14). Fantastique, Aventure réalisé par Jonathan Goldstein (XII) et John Francis Daley avec Chris Pine, Michelle Rodriguez, Regé-Jean Page

Un voleur beau gosse, une bande d'aventuriers improbables entreprennent un casse épique pour récupérer une relique perdue. Les choses tournent mal lorsqu'ils s'attirent les foudres des mauvaises personnes. Donjons & Dragons : L'honneur des voleurs transpose sur grand écran l'univers riche et l'esprit ludique du légendaire jeu de rôle à travers une aventure hilarante et pleine d'action.

Semaine du 24 au 30 mai



LES AVENTURES DE RICKY

Sortie : 12 avril 2023 (1h25). Animation, Famille, Aventure réalisée par Mette Rank-Tange et Benjamin Quabeck

Ricky, un jeune moineau intrépide adopté par une famille de cigognes, est embarqué dans une aventure épique au cœur de l'Afrique. Accompagné de ses fidèles amis Olga la chouette pygmée et Kiki la perruche disco, il se lance à la poursuite d'un joyau légendaire...



LA VIE POUR DE VRAI

Sortie : 19 avril 2023 (1h50). Comédie réalisée par Dany Boon avec Dany Boon, Charlotte Gainsbourg, Kad Merad

Tridan Lagache a passé sa vie au Club Med, à changer d'amis tous les 8 jours. À 50 ans, il démissionne du club de vacances mexicain où il est né, bien décidé à retrouver, 42 ans plus tard, son grand amour d'enfance, Violette. Il débarque à Paris, naïf et perdu mais heureux d'être hébergé chez Louis, un demi-frère dont il ignorait l'existence. Pour se débarrasser d'un Tridan encombrant, Louis supplie une de ses conquêtes, Roxane, de se faire passer pour Violette que Tridan croit reconnaître au premier regard.



MA LANGUE AU CHAT

Sortie : 26 avril 2023 (1h43). Comédie réalisée par Cécile Teclerman avec Zabou Breitman, Pascal Elbé, Mélanie Bernier

A l'aube de la cinquantaine, Laure ne supporte plus rien : ni son travail, ni son mari Daniel... ni sa vie. Le seul être qui trouve grâce à ses yeux et constitue son seul allié est Max, son chat. Lorsque ses amis de toujours débarquent à la campagne pour fêter l'anniversaire de Daniel et que Max le chat disparaît, Laure disjonct... et se met à enquêter. Qui a fait disparaître Max ? Qui est le coupable ? Laure n'est pas au bout de ses surprises...

des millions de destins.



DONJONS ET DRAGONS : L'HONNEUR DES VOLEURS

Sortie : 12 avril 2023 (2h14). Fantastique, Aventure réalisé par Jonathan Goldstein (XII) et John Francis Daley avec Chris Pine, Michelle Rodriguez, Regé-Jean Page

Un voleur beau gosse, une bande d'aventuriers improbables entreprennent un casse épique pour récupérer une relique perdue. Les choses tournent mal lorsqu'ils s'attirent les foudres des mauvaises personnes. Donjons & Dragons : L'honneur des voleurs transpose sur grand écran l'univers riche et l'esprit ludique du légendaire jeu de rôle à travers une aventure hilarante et pleine d'action.

Semaine du 31 mai au 6 juin



POUR L'HONNEUR

Sortie : 3 mai 2023 (1h37). Comédie réalisée par Philippe Guillard avec Olivier Marchal, Olivia Bonamy, Mathieu Madenian

Trocpot-sur-Tescou et Tourtour-les-Bains, deux villages du sud de la France, se livrent une impitoyable guerre de dochers, symbolisée par un solide derby entre les deux clubs de rugby. Alors que Trocpot a incontestablement pris l'ascendant, l'arrivée inattendue de demandeurs d'asile va changer la donne. Tourtour pourra-t-elle ainsi battre son ennemi juré l'année du derby le plus important de son histoire, celle du centenaire ?



UN AN, UNE NUIT

Sortie : 3 mai 2023 (2h10). Drame, Biopic réalisé par Isaki Lacuesta avec Nahuel Perez Biscayart, Noémie Merlant, Quim Gutiérrez

D'après l'autobiographie de Ramon González, survivant de l'attaque terroriste du Bataclan en 2015. Le traumatisme d'un jeune couple franco-espagnol. Tous les deux sont des survivants de l'attaque du Bataclan, le soir du 13 novembre 2015.



LA MARGINALE

Sortie : 3 mai 2023. Comédie réalisée par Franck Cimièbe avec Corinne Masiero, Vincent Chalambert, Karina Manimon

Michèle, SDF, vit à l'aéroport d'Orly, vaguant entre les différents halls. Elle croise régulièrement Théo, jeune balayer à l'aéroport. Atteint d'un handicap mental, il vit chez sa "Tatie" qui le surprotège. Un jour, Michèle fait une découverte des plus inattendues, qui la mène à convaincre Théo de la conduire dans sa voiture sans permis jusqu'à Lisbonne pour retrouver son fils. Ils s'embarquent alors dans un road trip plein de rebondissements sur les routes départementales.



LES AVENTURES DE RICKY

Sortie : 12 avril 2023 (1h25). Animation, Famille, Aventure réalisée par Mette Rank-Tange et Benjamin Quabeck

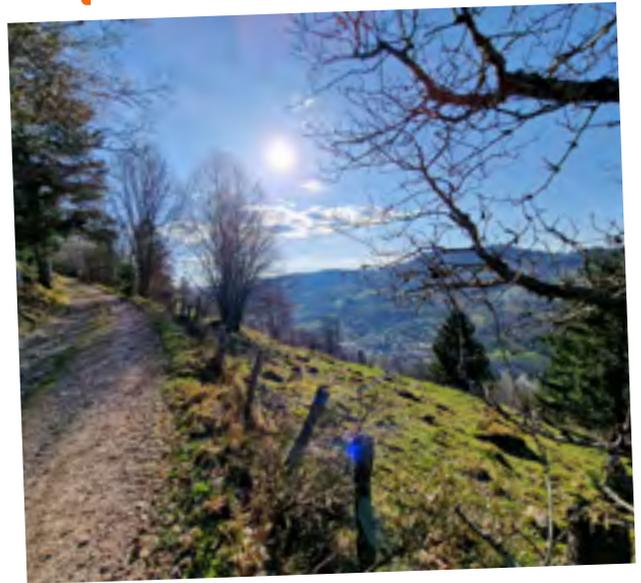
Ricky, un jeune moineau intrépide adopté par une famille de cigognes, est embarqué dans une aventure épique au cœur de l'Afrique. Accompagné de ses fidèles amis Olga la chouette pygmée et Kiki la perruche disco, il se lance à la poursuite d'un joyau légendaire...

La citation du mois



«Rosée de mai fait
la prairie verte »

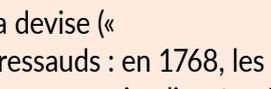
La photo du mois



Jeu du mois



Retrouvez les éléments du blason de la ville de La Bresse

- La couleur argentée représente le scintillement de l'eau des lacs et de la neige recouvrant les montagnes de La Bresse une partie de l'année.
- Le  figure la jonction des Vallées du Chajoux et de Vologne pour former la Moselotte, « l'Ebresse » en patois local, d'où vient le nom de La Bresse.
- La couleur rouge symbolise le feu et le sang, pour rappeler que la ville a été quatre fois détruite en cinq siècles.
- La Pierre de Justice et le Tilleul rappellent l'administration particulière et le Droit coutumier exercés par la Communauté depuis des temps immémoriaux et confirmés par écrit en 1595 : la justice était rendue sur un banc de pierre, au pied d'un tilleul.
- La  évoque la découverte de la fécondation artificielle du poisson par un pêcheur de La Bresse, en 1843.
- La  symbolise l'énergie hydraulique des lacs et des ruisseaux, animant l'industrie depuis 1840, et produisant l'électricité distribuée aujourd'hui par la Régie Municipale.
- Les ornements extérieurs sont la reproduction de ceux de l'Écu qui surmonte le portail de l'Eglise paroissiale, dont la construction remonte à 1752.
- La devise («  ») affirme l'esprit d'indépendance et le caractère des Bressauds : en 1768, les habitants refusèrent de laisser sacrifier leurs forêts, en vue du profit hypothétique d'une verrerie, disant préférer « rester pauvres, plutôt que valets ».
- La Croix de Guerre a été décernée en 1949 pour le magnifique esprit de résistance des Bressauds en 1944.



Le budget communal



Première décision importante de l'année, le vote du budget permet de véritablement donner corps à l'action municipale. Ce budget maîtrisé permet de fixer la ligne de conduite pour cette année 2023

Vous découvrirez dans ce dossier les grandes lignes des réalisations 2022 et des prévisions 2023.

Les documents comptables sont consultables sur notre site internet ou en Mairie sur demande, et nous ne manquerons pas de vous apporter, si besoin, toutes précisions complémentaires.

Je vous souhaite une bonne lecture.
Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse

Petit rappel sur le déroulé des opérations budgétaires d'une collectivité

Préalablement au vote du budget de l'année, le débat d'orientations budgétaires (DOB) doit se dérouler dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

Le **budget** communal doit être voté par le conseil municipal chaque année avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte. Par cet acte, la collectivité est autorisée à percevoir les recettes et engager les dépenses inscrites au budget. Le budget se présente en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

La section de fonctionnement : Elle regroupe toutes les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement de la collectivité et qui reviennent chaque année. Par exemple : les dépenses de personnel, les intérêts de la dette, les subventions aux associations...

La section d'investissement : Elle présente les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient, de façon durable, la valeur du patrimoine de la collectivité. Par exemple, les travaux neufs, les acquisitions de terrains et d'immeubles, le remboursement du capital des emprunts...

Au cours de l'année, l'assemblée délibérante peut voter une **décision modificative** afin d'ajuster le budget primitif.

Le compte administratif permet de constater la réalisation du budget primitif et de l'éventuel budget supplémentaire. Il constitue l'arrêté des comptes de l'ordonnateur (le Maire) et permet notamment de comparer les prévisions et les autorisations budgétaires avec les réalisations. Il recense de manière exhaustive les opérations de titres et de mandats (recettes et dépenses) réalisées pendant l'exercice comptable.

Parallèlement, le comptable public, chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le maire, élabore le **compte de gestion** qui doit exactement concorder avec le compte administratif.

Comment est élaboré le budget

Un travail important de concertation entre les services et l'adjoint ou conseiller de référence est réalisé afin de fixer au plus juste les dépenses de l'année et d'estimer au mieux les recettes. Au vu des propositions des services, le service Finances établit une simulation d'un résultat provisoire, qui permet de prévoir le financement des investissements de l'année.

C'est lors de la commission plénière des finances, séance de travail avec tous les membres du conseil municipal, que les résultats 2022 et la prévision budgétaire 2023 ont été présentés, expliqués et débattus.

Dans sa séance du 27 mars 2023, le conseil municipal a validé les comptes de gestion et comptes administratifs 2022 ainsi que le budget 2023.



Présentation des résultats 2022

Un suivi effectué tout au long de l'année par le service des finances a permis de maîtriser les charges à caractère général. Au vu des réalisations et des engagements, un état des crédits consommés est remis régulièrement à chaque service et à l'adjoint concerné. Ce document de contrôle permet de réajuster en cas de besoin. Les charges de personnel et les autres charges de fonctionnement ont également été contenues.



Le compte administratif 2022 du budget principal communal présente sur sa section de fonctionnement, un **excédent de 3 726 511.27 €**. Le besoin de financement, pour couvrir la section d'investissement, s'élevant à **1 646 974.80 €**, le solde disponible, soit **2 234 222.73 €**, sera reporté en fonctionnement au budget primitif 2023.

Ce résultat tient compte des reversements ayant été opérés par le budget annexe de la Forêt et la régie municipale électricité de La Bresse.

Suite à la dissolution de l'ex OTL (l'office de tourisme étant désormais intercommunal), les recettes et dépenses émanant de la partie sports et loisirs (ski nordique, patinoire) viennent également impacter ce résultat.

Fonctionnement 2022

Produits des services (1 362 060€) : produits agricoles et forestiers, concessions cimetières, cantine, crèche garderie, et surtout les mises à disposition de personnel et les remboursements de frais

Impôts et taxes perçus (3 503 807 €) : principalement les contributions directes (taxe d'habitation, taxe foncière, bâtie et non bâtie), taxes remontées mécaniques

Dotations et participations (2 663 891 €) : recettes versées par l'Etat, notamment la dotation globale de fonctionnement (DGF), la compensation FPU de la communauté de commune (L'attribution de compensation a pour objet de garantir la neutralité budgétaire des transferts de ressources et de charges opérés entre la communauté de communes (CCHV) et ses communes membres car la CCHV a opté pour le régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU) depuis le 1er janvier 2022)

Autres produits de gestion (2 319 810€) : notamment le reversement du budget RME (500 000€), l'excédent du budget forêt (400 000€), les redevances des concessions (425 374€), les revenus des immeubles (239 588€) et autres

Excédent reporté (1 668 375€) : excédent cumulé des exercices précédents

Produit except. Renouvellement DSP : Ticket d'entrée nouvelle DSP avec Labellemontagne



DOSSIER

Charges à caractères générales : (2 537 760 €) charges d'énergie, carburant, chauffage, entretien de bâtiments et de voiries, de maintenance, de prestations de services.

Charges de personnel : (3 598 606 €) rémunérations, charges patronales, assurances statutaires. Elles n'ont subi principalement que les augmentations dites de GVT (glissement vieillesse technicité) liées au déroulement des carrières des agents, les augmentations suite à l'application du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) de la fonction publique, l'augmentation du point d'indice de juillet 2022.

Autres charges de gestion (775 853 €) subventions versées aux associations, aux établissements scolaires, au CCAS, indemnités et cotisations élus, contingent SDIS.

Charges financières intérêts des emprunts,

Charges exceptionnelles et Dotation Amortissements et provisions : écritures de cessions de biens, amortissements investissements 2022 et années antérieures.

Charge except. Renouvellement DSP : indemnisation biens de retour à valeur nette comptable - DSP avec Labellemontagne

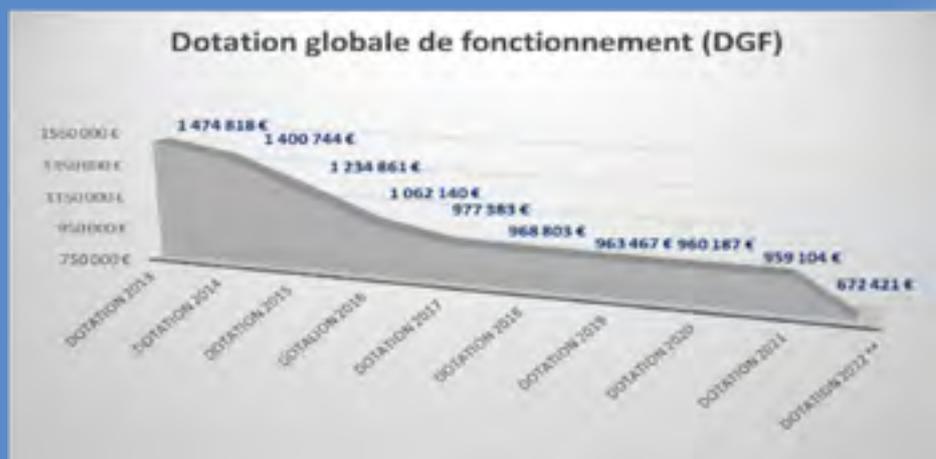


Évolution de la DGF – Dotation globale de fonctionnement

La dotation forfaitaire (DGF) est la dotation de fonctionnement attribuée par l'Etat aux communes, aux EPCI (comcom), aux départements et aux régions. Elle est globale et libre d'emploi. Elle est fixée chaque année par la loi de finances.

Après un versement de 960 187 € en 2020, de 959 104 € en 2021, c'est un montant qui 672 421 € qui a été versé à la commune en 2022.

Le complément de cette DGF est versé dorénavant à la communauté de communes du fait des transferts de certaines compétences de la commune à la CCHV.



Investissement 2022

Recettes :

- Les subventions d'investissement, comptabilisées dans l'année, émanant de l'Etat, de la Région et du Département.
- Le FCTVA (récupération d'une partie de la TVA des investissements de l'année A-1)
- La Taxe d'aménagement perçue lors d'opérations immobilières
- Les plus-values sur cessions immobilières
- Les amortissements d'immobilisations
- L'excédent de fonctionnement capitalisé, le solde d'exécution des investissements des années antérieures sont considérés également comme des recettes d'investissement.

L'obtention de ces recettes est nécessaire pour faire face aux dépenses qui permettent de maintenir ou d'augmenter le patrimoine de la commune, ainsi que le remboursement en capital de la dette.



Détail des principales dépenses d'investissement 2022



Résultats Principaux Budgets annexes :

Le budget forêt 2022

Le budget forêt enregistre un excédent de clôture 541 158.57€, malgré un résultat de l'exercice négatif (-263 781.77) dû au reversement de 400 000.00€ au budget principal et des ventes de bois pas assez conséquentes comparées à l'exercice 2021. Une partie de cet excédent va couvrir le besoin de financement de 27 227.82€ et le solde de 513 930.75€ sera intégralement repris au budget de fonctionnement 2023. Cela permettra d'alimenter ainsi la ligne « autofinancement prévisionnel » et de pallier aux baisses de recettes probables dues à la chute des ventes de bois, conséquence de l'infection des bois par les scolytes mais aussi de la crise mondiale.



Le Budget Eau 2022

Le Compte Administratif 2022 de ce budget présente un excédent de fonctionnement de 158 769.60€. L'intégralité de ce résultat de fonctionnement sera affecté à la communauté de communes des Hautes-Vosges dans le cadre du transfert de compétence eaux à compter du 01/01/2023.

Le Budget Camping 2022

Ancien budget annexe de l'Office de tourisme et loisirs dissous, l'activité a été reprise en régie communale. L'exercice 2022 fait apparaître un résultat positif de 28 571.49€ qui sera intégralement repris en section de fonctionnement en 2023, la section d'investissement ne présentant pas de besoin de financement.



Le Budget RME 2022

Le Compte Administratif 2022 de ce budget présente un résultat de l'exercice de 457 415.92€ et un excédent de fonctionnement de 1 075 366.96€. L'intégralité de ce résultat de fonctionnement sera affecté à la section de fonctionnement 2023 sans toutefois envisager un reversement au budget 2023 de la commune, compte tenu des fluctuations importantes sur les marchés de l'énergie qui pourraient impacter l'exercice 2023 de notre RME.

Évolution de la dette

Comme l'indique le tableau ci-dessous, nous n'avons pas eu recours à l'emprunt en 2022, et ceci depuis 2019.

De plus, la baisse importante des annuités 2022 est due au transfert de la gestion de la piscine à la communauté de communes, et avec celle-ci, une partie de l'emprunt qui avait été contracté en 2016 pour les importants travaux qu'il avait été nécessaire de réaliser.



DETTE de 2016 à 2022

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Encours de dette au 31/12	3 351 708	2 927 083	3 670 968	4 034 292	3 541 130	3 109 762	1 813 522
Evolution n-1	78,14%	-12,67%	25,41%	9,90%	-12,22%	-12,18%	-41,68%
Emprunts nouveaux	1 800 000	0	1 150 000	800 000	0	0	0
Annuités	407 665	506 024	480 020	507 852	557 655	485 928	271 521
Evolution n-1 (en %)	-3,61%	24,13%	-5,14%	5,80%	9,81%	-12,86%	-44,07%
Capital	329 756	424 625	406 116	436 675	493 162	431 855	238 186
Intérêts	77 909	81 399	73 904	71 177	64 493	54 073	33 335
Annuités p/habitant	92	113	110	117	129	114	63
Capital	74	95	93	101	114	101	55
Intérêts	18	18	17	16	15	13	8
Ratio de désendettement	4,7 ans	2,3 ans	4,2 ans	4 ans	2,6 ans	1,3 ans	0,8 ans

EVOLUTION DE LA DETTE à fin 2022

Exercices	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Capital	238 186 €	239 075 €	233 510 €	237 487 €	241 606 €	245 873 €	175 496 €	176 668 €	163 449 €	100 360 €
Intérêts	33 335 €	28 808 €	24 290 €	19 774 €	15 115 €	10 308 €	5 346 €	3 633 €	1 908 €	539 €
Annuités	271 521 €	267 883 €	257 800 €	257 260 €	256 720 €	256 180 €	180 842 €	180 302 €	165 357 €	100 899 €
ENCOURS au 31 Décembre	1 813 522 €	1 574 447 €	1 340 937 €	1 108 451 €	861 845 €	615 973 €	440 477 €	263 808 €	100 360 €	0 €

Evolution de la Dette
(sans nouveaux emprunts)

Les prévisions 2023

Inflation, hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, ralentissement de la croissance : c'est dans un contexte inédit depuis des décennies de fortes tensions économiques et géopolitiques que le conseil municipal a voté le budget cette année, un budget ajusté à cette conjoncture, au plus proche de la réalité.

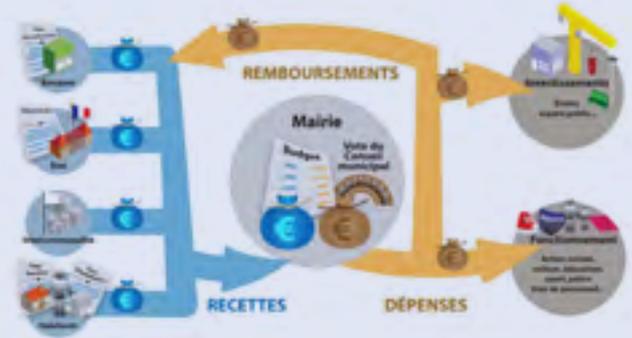
Incidences de cette crise, la municipalité doit composer avec une hausse de ses frais généraux, hausse des matières premières pour voiries, hausses des énergies (électricité, gaz, carburants), hausse du coût des aliments et fournitures (restauration scolaire et petite enfance).

Cette année est aussi celle de l'application d'une année complète des différentes mesures décidées par le gouvernement en matière de rémunération et de carrière des agents (dégel du point d'indice, hausse du SMIC, reclassement). Seuls les remplacements de personnel nécessaires à la continuité de l'activité des services devront être effectués.

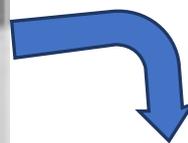
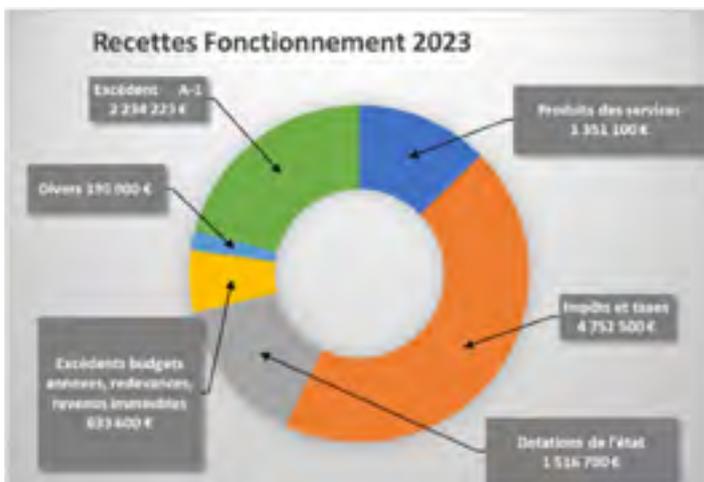
Le chantier d'insertion « Les z'utiles » (budget CCAS) continuera de réguler une partie de ces charges en ne remplaçant pas systématiquement les agents pour maladies ou autres.

Les subventions versées aux associations sont budgétées à un niveau similaire aux années précédentes. C'est une volonté de la municipalité de conserver cette aide à tous ces bénévoles qui sont toujours actifs dans toutes les différentes manifestations et représentations.

Dans un souci de modération de la pression fiscale, les taux communaux d'imposition seront inchangés par rapport aux taux appliqués depuis l'année 2017. Seules les bases communiquées par les services des impôts, et sur lesquelles sont appliqués ces taux, pourront être revalorisées.



Fonctionnement 2023



Investissements 2023

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours.

Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt.

La section d'investissement est, par nature, celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Afin de permettre la mise en œuvre de projets d'investissement pluriannuels menés par la

collectivité, nous avons recours à un outil budgétaire appelé les AP/CP. L'utilisation des AP/CP permet de s'engager juridiquement sur une enveloppe monétaire globale destinée au projet (l'AP) et échelonnée sur plusieurs années, tout en inscrivant chaque année le montant engagé sur l'exercice budgétaire (les CP). Il permet de ce fait de mettre en adéquation le budget et la réalité physico-financière des opérations.

De plus, la municipalité poursuit sa recherche continue de financements auprès des partenaires (Fonds européens, État, Conseil départemental, Région) pour engager un programme d'investissement ambitieux.

Le recours à l'emprunt est budgété pour respecter l'équilibre, mais il ne sera bien évidemment réalisé qu'au vu des investissements effectivement démarrés et/ou réalisés et donc pour un montant inférieur ajusté.



Ces ressources serviront notamment à financer les projets d'investissements ci-dessous. Compte tenu de délais incompressibles (recherches financeurs, dossiers administratifs, disponibilités des entreprises ...), certains ne seront pas finalisés dans le courant de l'année ; ils ne verront qu'un démarrage en 2023 et se poursuivront sur l'année suivante, voire même d'ici la fin du mandat.



Tous les documents comptables concernant les résultats 2022 ou le budget 2023 sont consultables en Mairie.

Si des précisions complémentaires sont à apporter sur les projets, les élus se feront un devoir et un plaisir de vous les expliquer.



Article du groupe majoritaire

Budget 2023

Une fois de plus, le groupe minoritaire, se pose en redresseur de torts et veut faire croire que les choix de la majorité sont toujours mauvais et que les meilleurs projets sont ceux qui auraient été repris sur leur programme électoral. La gestion d'une commune ne se résume pas au déroulement d'un projet électoral, mais en fonction des événements et des enjeux du moment. Les projets peuvent évoluer, certains peuvent disparaître et d'autres apparaître.

Les projets prévus dans le budget sont tous bien réels et nous notons que le groupe minoritaire en trouve certains peu justifiables et d'autres, structurants... Même si nous sommes convaincus de la pertinence de l'ensemble, ces projets sont en très grande majorité ceux présentés lors de la dernière campagne électorale, et Mme Le Maire les a évoqués, à nouveau, au moment de la présentation des vœux et lors du rapport d'orientation budgétaire, bref ils ne sortent pas de nulle part comme cela est trop souvent sous-entendu.

La méthode de présentation avec des AP/CP (Autorisations de Programme et Crédit de Programme), permet de lancer des projets et de ne faire figurer au budget annuel que les sommes réellement nécessaires aux réalisations de l'année. En clair, cela permet de ne pas bloquer des crédits qui ne seront pas dépensés au cours de l'année et de répartir sur plusieurs exercices en fonction de la réalisation effective. Il s'agit en somme d'une méthode d'optimisation budgétaire en investissement.

Pour ce qui est du détail du budget, le dossier de ce bulletin lui est consacré et vous pourrez découvrir la globalité et la réalité du budget voté au conseil municipal. Nous voulons rappeler que la construction et l'examen du budget ne se résument pas à la seule séance de conseil municipal où il est validé officiellement. Ce conseil fait suite à de nombreuses réunions avec les services, entre les élus, avec les commissions, avec les financeurs et pour finir par une revue générale avec l'ensemble des élus pour évoquer tous les sujets possibles et répondre à toutes les questions de l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Apparemment, tout cela n'est pas suffisant et les membres du groupe minoritaire préféreraient sans doute que les projets avancent moins vite, tout en faisant passer le groupe des élus de la majorité pour des rigolos et ou des enfants dans une cour d'école.

La bonne humeur de certain(e)s permet aussi d'échanger et nous n'acceptons pas qu'il soit préjugé que les décisions communales soit prises par-dessus la jambe, comme le groupe minoritaire l'écrit dans sa tribune. Les séances de Conseil Municipal se tiennent sous l'autorité de Mme Le Maire qui est garante de la bonne tenue des débats et du respect du règlement intérieur voté en assemblée.

Le fait de déclarer que les votes sont entendus d'avance n'est pas acceptable et montre la méconnaissance des modes de fonctionnement d'un conseil municipal. Au sein du groupe majoritaire, la parole est libre, quiconque peut s'exprimer librement, apparemment certain(e)s souhaiteraient que l'ensemble des élus soient le petit doigt sur la couture et ne s'expriment que sur autorisation !

Pour ce qui est du pôle médical, nous avons fait le choix assumé de construire un projet avec les médecins de la commune au vu des départs en retraite de certains praticiens. Nous ne voulons rien imposer à qui que ce soit, mais nous voulons garantir une présence de médecins sur la commune. Bien au-delà des projets de campagne électorale de telle ou telle équipe, le budget 2023 de notre commune montre une réelle volonté de poursuivre des investissements structurants pour l'ensemble des habitants de La Bresse, pour l'intérêt général.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Article déposé le 10 avril 2023

VOTE DU BUDGET 2023, UN TEMPS FORT DE LA VIE COMMUNALE.

Le conseil municipal s'est réuni le 27 mars pour définir les orientations et les moyens financiers alloués pour La Bresse et ses habitants. L'exercice est évidemment très technique, d'autant que les changements de statuts de la RME en 2021, la nouvelle communauté de communes en 2022 et les transferts des compétences eau/assainissement, urbanisme à la CCHV en 2023, ont engendré des mouvements comptables qui rendent difficiles les comparaisons de budget d'une année à l'autre.

Le budget principal d'investissement de la commune prend en compte **plusieurs gros chantiers hors entretien habituel des routes et des bâtiments.**

Ils sont à présent conditionnés par un échéancier qui définira les crédits nécessaires par année de programme. Ce sont les Autorisations de Programmes/Crédits de Paiement ou AP/CP, établies pour certaines jusqu'en 2026.

Ces chantiers sont les suivants, **les sommes indiquées correspondant à l'estimation des coûts pour leurs réalisations :**

- Chantier ex-Accueil (1 900 000€ dont 468 000 pour 2023)
- Giratoire des champions (500 000€, fin en 2023 avec 223 000€)
- Toit CCS avec panneaux photovoltaïques (200 000€ pour 2023)
- Pôle enfance (2 500 000€ dont 1.25 millions jusqu'en 2026)
- Pôle médical (660 000€ jusqu'en 2024)
- Pôle social (1 392 000€ jusqu'en 2026)

Autres chantiers prévus pour 2023 :

- Mairie (600 000€ dont 25 231€ déjà réalisés)
- Réaménagement (1ère partie) route des Ecorces (450 000€)
- Amélioration cafétéria/bowling (216 000€)
- Chalet Gervais Poirot, hors eau/assainissement (149 000€)
- Etude stade nordique (87 000€ dont 27 000€ déjà réalisés)

Un programme ambitieux, pour ainsi dire de campagne électorale ! Qui s'en plaindrait ? Mais est-il financièrement réaliste ? Pour 2023, face à ces dépenses, il sera nécessaire de recourir à un emprunt de 1,4 millions. Devra-t-il être reconduit annuellement jusqu'en 2026 au vu des sommes à engager dans les prochains budgets (cf programme AP/CP) ?

Certains projets structurants comme le pôle social, le pôle médical, le développement de la ZI, que nous avons pour certains proposés en 2020, ne risquent-ils pas d'être compromis par d'autres chantiers déjà engagés, dont la pertinence ou la priorité nous semblent très discutables ?

Au-delà du fond, nous avons été irrités par la forme prise lors du travail des budgets. En effet, ceux-ci nous ont été présentés lors d'une commission finance, avant d'être soumis au vote douze jours plus tard en conseil municipal. Lors de celui-ci, et face à un ordre du jour très lourd (54 points dont plusieurs d'importance), Mme le Maire a demandé de limiter les questions à une ou deux. Mais soyons réaliste ! On ne peut pas s'approprier correctement 64 pages de tableaux de chiffres - qu'on découvre - en 3h de travail en commission. Ajoutons que des modifications ont été apportées après coup, avec notamment l'inscription de lignes relatives au pôle médical, non évoqué jusqu'alors. Nous avons donc insisté pour obtenir des éclaircissements.

Et les questions que nous avons finalement pu poser ont fait naître certaines doutes, suscité des réponses hésitantes, voire mis le doigt sur quelque erreur (bien involontaire) de report de chiffres. Preuve en est que ce questionnement n'était pas superflu.

Nous ajoutons que ce conseil sur les budgets s'est déroulé par moments dans une atmosphère de cour d'école, avec des élus chahuteurs et accaparés par leur téléphone, manifestement peu concernés par le sujet et les votes entendus d'avance.

Les élus sont les représentants de la population. Ils doivent pouvoir voter en toute connaissance de cause et le faire avec la responsabilité qu'on leur a déléguée.

Les élus de « La nouvelle dynamique pour La Bresse »

Vie communale

Inauguration chantier d'insertion

Ce mercredi 5 avril, à l'usine du Daval, avait lieu l'inauguration du chantier d'insertion communal « Les Z'utiles », aux côtés de David Percheron, secrétaire général de la préfecture des Vosges et de Jérôme Mathieu, représentant le département, Maryvonne Crouvezier, Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, et Yannick Daniélou, conseiller municipal délégué à l'insertion.

Les représentants des institutions sociales, ainsi que des représentants des organismes finançant l'insertion, et d'entreprises bressaudes étaient également présents.

Actuellement, 11 agents travaillent au quotidien pour des missions diverses et variées en partenariat avec les collectivités locales.



▲ De gauche à droite : Claudine Vincent-Viry, Yannick Daniélou, David Percheron, Maryvonne Crouvezier, Jérôme Mathieu et Odette Claudel.

Tableaux électroniques

L'école du centre a été récemment équipée de tableaux électroniques dans le cadre du dispositif « Territoires Numériques Educatifs », subventionné par le Conseil Département des Vosges. Jérôme Mathieu, conseiller départemental, était présent pour accueillir Christophe Naegelen, député de la 3^e circonscription des Vosges. Monsieur le député est venu présenter son mandat, ainsi que le fonctionnement de l'Assemblée nationale aux élèves.



▲ « Opération soutenue par l'État dans le cadre de l'action Territoires Numériques Educatifs du Programme d'investissements d'avenir, opérée par la Caisse des Dépôts (La Banque des Territoires) ».

Vie communale

Petits déjeuners à l'école

Madame le Maire, et Fabienne Morel, adjointe déléguée à la population et aux affaires scolaires, se sont rendues à l'école maternelle la Tourterelle. Tous les jeudis matins, les enfants prennent tous ensemble leurs petits-déjeuners, gratuits. Les produits proposés sont locaux (produits laitiers, pain...). Ce dispositif est organisé dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.



Vie communale

Ehpad

Dans le cadre de leur formation d' « éducateur sportif tout public » proposée par le Creps de Nancy, une équipe de stagiaires est venue dispenser un cours de gym au sein de l'Ehpad et de l'Unité de Vie Protégée (UVP). Les résidents présents ont travaillé en groupe et en mini ateliers avec les stagiaires sous l'œil avisé de leurs formatrices. Au programme : parcours de marche, d'équilibre, de franchissement d'obstacles. Pour poursuivre ce partenariat, une séance intergénérationnelle est prévue courant mai à la halle des congrès.



Café de l'emploi

Le Forum de l'emploi, renommé « Café de l'emploi », organisé par la Mairie de La Bresse, en partenariat avec Pôle Emploi et la Mission Locale de Remiremont, s'est tenu à la Halle des Congrès le mardi 18 avril dernier, de 9 h à 11 h 30.

Trente recruteurs étaient présents, de nombreux postes proposés en CDD, CDI, en alternance et saisonniers, dans divers domaines. Parmi lesquels : l'hôtellerie-restauration, les industries, les services, le transport, les agences d'intérim, le tourisme et les loisirs. Des organismes de formation (CFA), d'information et d'orientation étaient également présents pour informer.



Vie communale

Les amis de Pforzheim

À la suite de la nouvelle exposition sur les déportés des Hautes Vosges à Pforzheim pendant l'hiver 1944-1945 et la sortie du livre Reconnaissance, l'association Les Amis de Pforzheim envisage de promouvoir les échanges franco-allemands avec les **jeunes** afin de renforcer les liens d'amitié.

Un groupe **d'adolescents** sera constitué chaque année pour participer à la commémoration de la rafle du 8 novembre 1944, puis à celle du bombardement du 23 février 1945, à Pforzheim. Un mois avant chacune de ces commémorations, une rencontre d'information, d'échange et de partage sera organisée. Des diaporamas seront alors présentés aux jeunes retenus afin de préparer chacune de ces rencontres. Des indications complémentaires seront dévoilées dans le prochain bulletin.

Christiane Poirot responsable du projet sera assistée de Mathilde Laurent pour l'élaboration des diaporamas.



▲ Grand moment d'échange et de transmission entre le bressaud Marcel Mengin et la jeune Mathilde adhérente de l'association.

L'assemblée générale des P'tits Amis de Oui-Oui

Le jeudi 6 avril dernier a eu lieu l'Assemblée Générale des P'tits Amis de Oui-Oui, rendez-vous incontournable permettant de dresser les bilans moral et financier de l'année 2022. Ont répondu présents à l'invitation, parents, membres du personnel et du Conseil d'Administration, représentants des municipalités de La Bresse et de Cornimont et les partenaires tels que le CREPS, les écoles La Tourterelle et Saint-Laurent, la MLC et le service périscolaire de la ville.

Cette année encore, la diversité des activités proposées au multi-accueil a pu être mise en avant avec toujours pour mot d'ordre un service qualitatif plutôt que quantitatif grâce à une écoute des besoins des familles et un personnel formé régulièrement. Côté financier, le bilan est sain et ceci, notamment grâce aux subventions des villes de La Bresse et de Cornimont.

Ce temps d'échange s'est terminé avec un moment convivial autour du verre de l'amitié.



Vie communale

La Tourterelle



Le vendredi 24 mars, les élèves de l'école maternelle publique la Tourterelle, ont fêté carnaval. Le temps pluvieux ne leur a pas permis de défilé dans la ville mais la déception fut vite remplacée par la joie de pouvoir déambuler bruyamment dans les couloirs de l'école élémentaire au son des instruments de musique et autres chants de carnaval. Les enfants ont pu montrer leurs beaux déguisements aux enseignants des grandes classes et aux grandes sœurs ou grands frères éventuellement présents. Cela leur a beaucoup plu ! Le thème choisi cette année était le domaine artistique. Les petits portaient des oreilles et une trompe d'éléphant décorés de cercles colorés à la manière de l'artiste Delaunay. Les moyens portaient

un masque aux motifs de Juan Miro et ils se sont inspirés des tableaux du peintre intitulés « le carnaval » et « la danseuse » pour compléter leur tenue. Les grands ont créé leur costume selon les « trompe l'œil » de l'artiste Vasarely. Le défilé s'est terminé par un goûter convivial et délicieux grâce aux nombreux beignets et crêpes cuisinés par les parents. Les enseignantes les en remercient chaleureusement.

Périscolaire

En compagnie d'un adulte par atelier, les « Masterchefs juniors » du périscolaire ont cuisiné un menu, de l'entrée au dessert. Il était composé d'une salade de carotte, d'un gratin dauphinois avec jambon blanc, et d'un gâteau roulé à la confiture. Les enfants ont apprécié de concocter et manger leur repas.

Après cette immersion en cuisine, ils ont réalisé pour une semaine des idées de menus qu'ils ont suggérés aux cuisiniers tout en respectant l'équilibre alimentaire et, bien sûr, leur goût.

Un peu de sport était aussi au programme avec de l'orientation, de la relaxation en temps calme, du badminton, des olympiades, et de la « slackline » (pratique sportive s'apparentant au funambulisme).



Des activités manuelles ont été menées, tous les petits bambins passeront de jolies nuits grâce aux attrapes rêves réalisés qui empêcheront les cauchemars d'envahir leur sommeil, ne conservant que les belles images de la nuit. Des lapins de pâques ont été conçus avec des ballons de baudruche.

L'arbre installé en garderie suit les saisons. Le printemps est arrivé, les enfants ont changé les flocons de neige pour les transformer en fleurs. Petits et grands ont pu découvrir des œuvres féériques tirées de nos forêts au musée « des mille et une racines ».

Vie communale

Collège Hubert Curien

Présentation des projets Mémoires autour de la libération de la vallée de la Moselotte et de Cornimont par le Collège H. Curien de Cornimont.

Depuis plusieurs années, le Collège H. Curien a le désir, avec ses élèves volontaires de 3^e, de faire vivre le devoir de mémoire et de mieux appréhender leur histoire locale contemporaine. Deux films documentaires ont été réalisés autour de cette thématique :

« Les combats du Haut du Faing, Vosges 1944 » (26 minutes, mars 2023), réalisé par les élèves de la Classe Défense, encadré par M. Sage, Principal, M^{me} Thiébaud Professeur d'Histoire-Géo et de Jules Lemaire, Service Civique. Ce film retrace la libération de Cornimont et les terribles combats du haut du Faing d'octobre 1944 menée par les troupes du 6^e RTM.

« Sur les Traces des goumiers » (23 minutes, juillet 2022), réalisé par M. Rescigno, avec 23 élèves volontaires. Ce documentaire retrace l'avancée des Goumiers pour la libération de la Vallée de la Moselotte et la percée vers l'Alsace en 1944-1945.

Ces deux films complémentaires sont l'occasion de mieux faire connaître ces troupes venues d'Afrique du Nord, souvent oubliées, qui ont grandement contribué à la libération de notre région et de la France.

Mardi 16 mai à 18 h au cinéma Grand Écran de La Bresse.



Groupe scolaire Saint-Laurent



Collège

Chorale

Depuis la rentrée de septembre, les 80 choristes de la 6^e à la 3^e se retrouvent chaque mardi midi pour préparer leur grand concert de fin d'année.

Au programme cette année : les années 80 avec des chansons de Jean-Jacques Goldman, Dalida, Johnny Hallyday, Francis Cabrel, Daniel Balavoine, mais également des solistes, et un chant en langue des signes. Des saynètes préparées par le club Théâtre et des représentations de la troupe de notre section sportive des arts du Cirque agrémenteront ce spectacle sous la direction de Benoît Groscolas.

Ne manquez pas la date : le mardi 30 mai à 20h à la Halle des congrès.

Mardi 30 Mai 20H
à la Halle des Congrès de La Bresse



Un spectacle présenté par les choristes de La Bresse et de Rambervillers, le club de théâtre et la section Arts du cirque

Sport

La Bressaude



Ski

En ski alpin, le ski club se classe 1^{er} sur le circuit lorrain avec une foison de podiums, dont 6 premières places et 29 jeunes classés.

Bravo à :

- Eline Mengin – Sacha Poirot Danel Monier (U8)
- Louise Macquet – Aubin Mougin (U10)
- Lucie Claudel – Tom Noe (U12)
- Amalia Zeiss – Sacha Parmentier (U14)
- Auberie Trimborn (U16)
- Ninon Vaxelaire (U18)

L'équipe de France a brillé aux championnats du monde militaires de ski à Boden en Suède fin mars en terminant première, avec 15 médailles dont cinq en or. Les vosgiens ont contribué à ce résultat et en particulier Paula Botet, championne du monde du biathlon en équipe « Patrouille » et vice-championne du monde du sprint.

Aux Championnats de France des clubs qui se sont déroulés à Flaines le 26 mars dernier, le ski club de La Bressaude reste en première division nationale grâce à la 14^e place de l'équipe féminine 1 et à la 12^e place de l'équipe masculine 1.

Quelques résultats marquants :

- Romain Vaxelaire (U18) est médaillé d'argent de ski de fond aux Championnats de France à Bessans et termine 2^e du classement général de la coupe de France de ski de fond.
- Amandine Mengin (U19) remporte la coupe de France de biathlon, et des médailles d'argent et de bronze en biathlon aux championnats de France à Bessans.
- En combiné nordique, Oriane Didier remporte la coupe de France toutes catégories devant Justine Mengin.
- Delphine Claudel termine 21^e au classement général de la coupe du monde. Une fin de saison interrompue par des soucis de santé qui l'ont éloignée des pistes. Elle est à nouveau élue Chrono d'or du ski de fond français.

Tir sportif

La section de tir a pu reprendre les entraînements dès le 1^{er} avril, après la remise en état rapide de la palissade amont du stand de tir de La Ténine, qui s'était couchée cet hiver. Les poteaux bois qui avaient bien vécu, ont été remplacés.

Paula Oudot (juniors) a réussi les épreuves de sélection de tir au pistolet à 10 m pour participer à la 1^{re} manche de la Coupe du Monde qui aura lieu à Suhl (Allemagne) en juin.

Gymnastique



▲ De bons résultats pour la bressaude gymnastique au championnat des Vosges à Remiremont le 11 et 12 mars, avec trois équipes championnes des Vosges chez les moins de 11 ans.

Sport La Bressaude

Le mot du président

L'hiver est derrière nous et cette semaine dédiée à l'Olympisme ne pouvait pas mieux tomber, pour revenir sur les compétitions et résultats sportifs du mois de mars, une fois encore très fournis.

En plus des nombreuses compétitions déjà citées dans ce bulletin, ont également eu lieu les finales du Championnat de France de cross-country, de trail, de course nature 10km, le Championnat de Lorraine et des Vosges de gymnastique, les qualifications **internationales** en tir sportif.

Les sections tennis de table et basket ont disputé leurs matchs au programme de leur championnat et la section Tennis a organisé avec succès son tournoi annuel du 4 au 19 mars avec 72 inscrits qui se sont disputés la victoire au cours de 90 matchs dans la halle des sports.

La section pétanque a participé à 6 tournois triplete et 1 tournoi doublette avec à la clé 3 victoires et 2 secondes places.

Au mois de mars La Bressaude a participé à 52 compétitions et match, **et ajouté 44 podiums et victoires à son tableau de chasse.**

Les évolutions dans les comités de sections :

Nouveau bureau de la section triathlon

- Président : Alexandre Mougin
- Vice-Président : Steve Mathieu
- Trésorière : Emilie Toussaint
- Secrétaire : Lionel Crouvezier
- Communication : Alexis Arnould

Nouveau bureau de la section basket

- Président : Pascal Mengin
- Vice-Présidente : Natacha Curien
- Vice-Président : Alain Balland
- Trésorière : Aurélie Mougel
- Vice-Trésorier : Daniel Arnould
- Secrétaire : Marion Claudel
- Vice-secrétaire : Caroline Remy

Présidente par intérim de la section Vol Libre

Madissone Thiebaut remplace temporairement Mehdi Jacobberger hospitalisé.

État-civil

Avril 2023

Naissances

Adin, né le 24 mars, de Hasan Gros et de Iknur Özar

Ethan, né le 28 mars, de Cédric Pierrel et de Oriane Valdenaire.

Décès

Claude Géhin, âgé de 82 ans, domicilié 46 route de Niachamp, décédé le 10 mars à Gérardmer, époux de Nelly Philippe.

Thérèse Hingre, âgée de 97 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 15 mars, à La Bresse, veuve de Aimé Martin.

Giselaine Cohen, âgée de 75 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 17 mars, à la Bresse, veuve de Michel Piatzszek.

Denise Schumacher, âgée de 92 ans, domiciliée 8 rue de la Gasse, décédée le 27 mars à Remiremont, veuve de Jean Mangin.

Paul Marion, âgé de 84 ans, domicilié 32 rue de la Clairie, décédé le 28 mars à Gérardmer.

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h,
Samedi : 9h-12h Service Population uniquement
e-mail : info@labresse.fr - www.labresse.fr

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux :

03 29 25 53 89 - 7 route de Niachamp

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Accueil du public sur rendez-vous

Service urbanisme et gestion du

patrimoine : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Claireie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Claireie

Régie Municipale d'Électricité :

03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88 310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

En dehors des heures d'ouverture, pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26



Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Appel d'urgence européen

unique : 112

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) :

0820 33 20 20



Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Mercredi et jeudi

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

Lundi, mardi, mercredi et vendredi

Fermé le jeudi

Dr Travkine

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi, mardi et vendredi

Les samedis matins uniquement les urgences

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

9h-12h et 14h30-18h30

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Services sociaux

Maison de Services au Public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Claireie

Antenne de Saulxures-sur-Moselotte

Tél. : 03 29 24 96 46

ADMR Permanence téléphonique :

03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

La Poste

Horaires :

Fermeture les lundis

Du mardi au vendredi de 9h-12h

et 14h-17h30

Samedi : 9h-12h



Infirmières

Valérie Flieller et Éliette Foucal

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96

06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro

Audiotel 3237

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel - 03 29 25 41 13

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30

et 14h-19h30

Le samedi 8h30-12h30 et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h),

dimanches et jours fériés : faites le 15

Horaires d'été des déchèteries

du 1^{er} mars au 31 octobre

Communauté de communes des Hautes-Vosges
Tél. : 03 29 27 29 04

Les trois déchèteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Déchèterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h

Déchèterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		14 h - 18 h
Mercredi		14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h

DECHÈTERIE DE LA PRÊLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat
Tél. : 03 29 62 28 87

Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire _____ Reçoit sur rendez-vous

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM _____ Reçoit sur rendez-vous

Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines _____ Reçoit sur rendez-vous

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement _____ Jeudi de 10h à 11h

Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles _____ Reçoit sur rendez-vous

Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme _____ Samedi de 9h à 12h

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages _____ Mardi de 10h à 12h

Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme _____ Reçoit sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales _____ Mardi de 10h30 à 12h

AGENDA



8 mai

Vide Grenier

École Saint-Laurent >
de 8h à 16h30

Infos : 06 84 48 94 91
apelsaintlaurent@outlook.fr

8 mai

Cérémonie patriotique Victoire 45

Église et monuments aux Morts > 9h

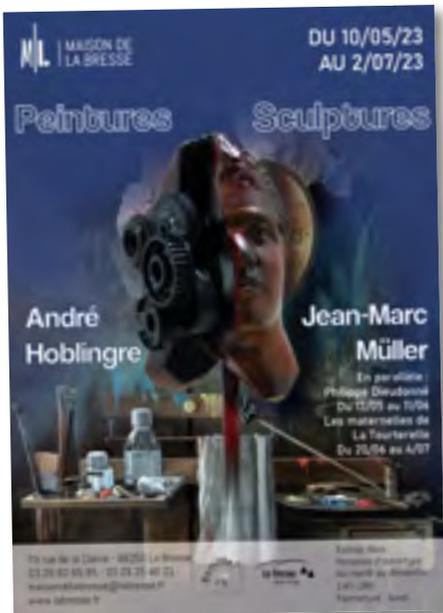
Infos : Mairie - Service communication
Tél. : 03 29 25 71 77 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

10 mai au 2 juillet

Exposition André Hollingre Jean-Marc Muller et Philippe Dieudonné

Maison de La Bresse >
du mardi au dimanche de 14h à 18h

Infos : Mairie - Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - culture@labresse.fr
Maison de La Bresse - Tél. : 03 29 62 65 95
www.labresse.fr



13-14 mai

Granfondo Vosges

Station La Bresse Hohneck >
de 8h à 18h

Infos : Top Club France - 04 37 43 33 80
matthieu.fenault@golazo.com

14 mai

Bourse aux plantes

Place du Champtel >
de 8h à 12h

Infos : lesjardiniers88250@gmail.com

14 mai

J'aime la nature propre

Site de Lispach >
de 9h à 17h

Infos : Fédération des chasseurs des Vosges



du 18 au 21 mai

Salon d'artisanat d'art & animations

Halle des congrès >
de 10h à 18h

Infos : Mairie Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21
culture@labresse.fr
www.labresse.fr



Pour plus d'informations

22 mai

Don du sang

Salle des fêtes >
de 16h à 19h30

Infos : Etablissement Français du Sang
03 83 44 62 62



27 mai

Les Bress'tivales

Halle couverte patinoire >
19h

Infos : Mairie - Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21
Music Live Events - Tél. : 06 32 50 69 76

28 mai

Retro Loisirs Ligne Bleue

Cour école Saint Laurent >
de 9h à 12h

Infos : Remy Alain - 03 29 25 57 36

28 mai

44^e Trial de La Bresse

Col de Grosse Pierre >
de 8h à 18h30

Infos : Claudel Grégory - Tél. : 06 21 14 67 57
Section moto la bressaude
mclabressaude@wanadoo.fr

29 mai

Troupe Théâtre RécRé Vivre et Créer à la Montagne pièce

Blanchemer /
Salle des Fêtes (si mauvais temps) >
10h à 20h

Infos : M. Decombis - Président de la Troupe

31 mai

Soirée débat Paysages et Énergies

Salle des Fêtes >
20h

Infos : Frédéric Schallet
f.schaller@parc-ballons-vosges.fr
Tél. : 03 89 77 90 20

Culture

Loisirs

Divers